

News

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

News

Ukraine

Sur la place d'entraînement de Yavoriv, en Ukraine ont eu lieu au mois de décembre des manœuvres à grande échelle, où ont notamment été engagées des unités de la 80^e brigade aéromobile de l'armée ukrainienne. Celle-ci a été renforcée par des soldats américains du 6th Squadron, 8th Cavalry Regiment, 2nd BCT, 3rd Infantry Division.

L'Armée américaine maintient sur place un Joint Multinational Training Group-Ukraine (JMTG-U) dont la mission est le renforcement des capacités de défense et de sécurité des unités de l'armée ukrainienne. Les accords entre les deux pays prévoient jusqu'en 2020 la formation de cinq bataillons ukrainiens chaque année à Yavoriv. L'état-major américain est également responsable de fournir un appui à l'armée ukrainienne dans le domaine de la doctrine d'emploi des forces.

Lt col EMG Alexandre Vautravers
Président, Société des officiers des Troupes blindées
(OG Panzer)

Les moyens peuvent paraître disparates, mais la force des troupes aéroportées est leur capacité à être déployées rapidement, à improviser et à mener un combat défensif avec un minimum de préparatifs.

Photos © US Army.



News

Menace terroriste en France. Un tel scénario ne peut-il pas être valable pour la Suisse ?

Les services français sont sur les dents, depuis la diffusion d'un renseignement faisant état d'un attentat en préparation visant le territoire national. Selon une note d'alerte produite début août par l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste, un ressortissant irakien, « arrivé en France depuis l'Allemagne en septembre 2015 dans le cadre de la procédure d'accueil d'urgence ouverte aux réfugiés, » serait « prêt à commettre dans les prochains jours un attentat » dans le pays. L'homme, dont les éléments d'identité, tels qu'enregistrés pour l'obtention de son statut de réfugié en Allemagne, sont en cours de vérification, serait actuellement à Paris, où il exercerait une activité professionnelle.

Malgré le manque d'informations précises concernant « la date, la cible et le modus operandi » de ce projet, la menace est prise très au sérieux. D'autant que certains experts estiment que plusieurs complices seraient arrivés en France. La voiture contenant des bouteilles de gaz retrouvée à Paris serait-elle liée à ce groupe ? Certains des auteurs et complices des attentats du mois de novembre 2015 à Paris étaient également entrés en Europe et avaient obtenu le statut de réfugiés via de faux papiers, à la même date et dans le cadre de la même procédure.

L'Etat islamique avait, par ailleurs, averti que ses combattants avaient recours à ce moyen pour s'infiltrer discrètement en Europe. Avant l'attentat du 14 juillet à Nice, l'organisation avait diffusé le 29 juin une carte illustrant « la propagation de l'Etat islamique » pour le deuxième anniversaire de la création du califat. Celle-ci est divisée en trois catégories : les zones de contrôle majeur pour l'Irak et la Syrie, celles de contrôle moyen où sont implantés des groupes lui ayant fait allégeance, comme au Yémen, en Libye ou en Afghanistan, enfin les zones de présence de cellules secrètes. Dans cette dernière catégorie, aux côtés de la Turquie, l'Algérie ou l'Arabie Saoudite, figure comme seul Etat européen, la France.

TTU N° 1030, 7 septembre 2016.

